

QUESTIONS

1. Est-ce qu'une indication précise a été posée?
  - 1.1. Si ~~non~~ oui, une contreindication psychique ou physique a-t-elle été exclue?
  - 1.2. Si non, quelle était la motivation de la cure de sommeil (CDS)?
  - 1.3. Quelle était l'indication pour l'installation d'une CDS en urgence?
2. Le malade, apparemment informé, était-il d'accord avec ce traitement
  - 2.1. Si oui, comment cet accord a été acquis?
  - 2.2. Si non, par quels moyens a-t-il été conditionné d'accepter
3. Le malade a-t-il été préparé psychologiquement?
4. Quels examens ont été effectués pour exclure avec sûreté, ou au moins avec haute probabilité une contreindication à la ~~MEINEM~~ CDS
5. Quelles mesures ont été prises, pendant la CDS, pour assurer une surveillance adéquate des fonctions vitales du patient, soient au niveau cardiocirculatoire, respiratoire, neurologique, métabolique, rénal?
6. Quelles sont les indications pour interrompre une CDS?
7. La CDS, dans cette forme-ci, avec les mesures de surveillance actuelle, est - elle
  - a) assez efficace pour justifier une intervention médicamenteuse si lourde et potentiellement pleine d'effets secondaires indésirés
  - b) assez sûre pour le malade pour éviter des incidents majeurs
8. A Bel-Air, pour le cas d'une arrêt cardio-respiratoire, quelles mesures de réanimation sont-elles prévues, exécutées par des personnes de quelle qualification et avec quel matériel.
9. Quelles possibilités existent pour diagnostiquer en temps et soigner rapidement une hypoventilation et une dépression du myocarde ?